

Motion des personnels présents au stage Défense de l'enseignement spécialisé du jeudi 15 janvier 2026

Nous, personnels de l'Éducation nationale (PE spécialisés et non spécialisés, AESH, psychologue scolaire, PLC), réunis ce jeudi 15 janvier 2026 en stage de formation syndicale organisé par la FNEC-FP FO 81, avons été informés des incidences de l'Acte 2 de l'École inclusive voulu par M. Macron et mis en œuvre par la Ministre Borne. Dispositifs d'AutoRégulation, Pôles d'Appui à la Scolarité, externalisation des ESMS, explosion du nombre d'élèves en situation de handicap sans prise en charge ni scolarisation adaptées, explosion du nombre de fiches RSST pour risques psycho-sociaux...

Nous faisons nôtres les revendications de la FNEC-FP FO, à savoir :

- Défense de l'enseignement spécialisé et adapté, avec une vraie formation pour les enseignants spécialisés
- Maintien des établissements médico-sociaux (ITEP, IME...), embauche du personnel médico-social nécessaire et création de places en nombre nécessaire
- Un statut pour les AESH et un vrai salaire (24h payé temps plein)
- Retrait de l'Acte II de l'école inclusive (retrait des PIAL et des PAS, décret d'externalisation des ESMS)
- Fin de la recherche systématique d'économies
- Prise en charge en fonction des besoins de l'enfant et non morcelée en fonction de l'offre

Aussi, nous mandatons la FNEC-FP FO 81 pour continuer à porter ces revendications et à informer nos collègues de ces éléments.

Motion adoptée à l'unanimité.